



Assemblée générale

Distr. générale
15 novembre 2021
Français
Original : anglais

Groupe de travail à composition non limitée sur la sécurité du numérique et de son utilisation (2021-2025)

Première session de fond

New York, 13-17 décembre 2021

Programme de travail provisoire

Note du Secrétariat

1. La première session de fond du Groupe de travail à composition non limitée sur la sécurité du numérique et de son utilisation (2021-2025), qui a été créé en application de la résolution [75/240](#) de l'Assemblée générale, se tiendra du 13 au 17 décembre 2021 au Siège de l'Organisation des Nations Unies.
2. Le programme de travail provisoire de la première session de fond figure dans l'annexe à la présente note. L'ordre du jour annoté, tel qu'adopté par le Groupe de travail à sa séance d'organisation tenue le 1^{er} juin, figure dans le document [A/AC.292/2021/1](#).
3. On trouvera des informations supplémentaires sur le site Web du Groupe de travail, à l'adresse suivante : <https://meetings.unoda.org/meeting/owg-ict-2021/>.



Annexe

Programme de travail provisoire

<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour/programme</i>
Lundi 13 décembre	
10 heures-13 heures	Ouverture de la session Déclarations liminaires Secrétaire générale adjointe et Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, Izumi Nakamitsu Président du Groupe de travail à composition non limitée sur la sécurité du numérique et de son utilisation (2021-2025), Burhan Gafoor Président du Groupe de travail à composition non limitée sur les progrès de l'informatique et des télécommunications dans le contexte de la sécurité internationale, Jürg Lauber (déclaration préenregistrée) Président du Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les moyens de favoriser le comportement responsable des États dans le cyberspace dans le contexte de la sécurité internationale, Guilherme de Aguiar Patriota (déclaration préenregistrée)
	3. Organisation des travaux
	4. Échange de vues général
15 heures-18 heures	4. Échange de vues général (<i>suite</i>)
Mardi 14 décembre	
10 heures-13 heures	4. Échange de vues général (<i>suite</i>)
15 heures-18 heures	5. Débats sur les questions de fond mentionnées au paragraphe 1 de la résolution 75/240 de l'Assemblée générale : d) Poursuite de l'examen des risques qui se posent ou pourraient se poser dans le domaine de la sécurité numérique, notamment en ce qui concerne la sécurité des données, et des mesures de coopération qui pourraient être prises pour les prévenir et les combattre Initiatives prises par les États pour assurer la sécurité d'utilisation du numérique
Mercredi 15 décembre	
10 heures-13 heures	5. Débats sur les questions de fond mentionnées au paragraphe 1 de la résolution 75/240 de l'Assemblée générale : (<i>suite</i>) a) Poursuite de l'élaboration, à titre prioritaire, des règles, normes et principes de comportement responsable des États et définition des moyens de les appliquer ; modification de ceux-ci ou établissement de nouvelles règles, selon qu'il conviendra Initiatives prises par les États pour assurer la sécurité d'utilisation du numérique

<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour/programme</i>
15 heures-18 heures	5. Débats sur les questions de fond mentionnées au paragraphe 1 de la résolution 75/240 de l'Assemblée générale : (<i>suite</i>) e) Manière dont le droit international s'applique à l'utilisation du numérique par les États Initiatives prises par les États pour assurer la sécurité d'utilisation du numérique
Jeudi 16 décembre	
10 heures-13 heures	5. Débats sur les questions de fond mentionnées au paragraphe 1 de la résolution 75/240 de l'Assemblée générale : (<i>suite</i>) f) Mesures de confiance Initiatives prises par les États pour assurer la sécurité d'utilisation du numérique
15 heures-18 heures	5. Débats sur les questions de fond mentionnées au paragraphe 1 de la résolution 75/240 de l'Assemblée générale : (<i>suite</i>) g) Renforcement des capacités Initiatives prises par les États pour assurer la sécurité d'utilisation du numérique
Vendredi 17 décembre	
10 heures-13 heures	5. Débats sur les questions de fond mentionnées au paragraphe 1 de la résolution 75/240 de l'Assemblée générale : (<i>suite</i>) c) Instauration, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, d'un dialogue institutionnel régulier fondé sur une large participation des États Initiatives prises par les États pour assurer la sécurité d'utilisation du numérique
15 heures-18 heures	6. Questions diverses Clôture de la session Observations finales du Président

Note : Les délégations peuvent faire des déclarations en leur nom propre ou au nom d'un groupe soit en présentiel, soit par écrit, soit au moyen de vidéos préenregistrées. Le Secrétariat leur communiquera un lien permettant de télécharger des déclarations préenregistrées, ainsi que des instructions à cette fin. Les délégations qui entendent envoyer des déclarations vidéo préenregistrées peuvent contacter le Secrétariat si elles ont besoin d'aide.